Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	9 563	8 359	1 204	
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	71 169	53 781	17 387	21 722
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	1 035 626	901 533	134 093	138 931
	Autres immobilisations corporelles	694 605	589 678	104 926	117 772
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	4 200		4 200	4 200
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	16 001		16 001	15 777
	Total de l'actif immobilisé (III)	**1 831 163**	**1 553 351**	**277 812**	**298 402**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	79 389		79 389	56 989
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	530 905	251	530 654	252 529
	Autres créances	229 309		229 309	274 943
	Charges constatées d'avance	13 962		13 962	16 527
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	707 830		707 830	862 062
	Total de l'actif circulant (IV)	**1 561 395**	**251**	**1 561 144**	**1 463 050**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**3 392 558**	**1 553 602**	**1 838 956**	**1 761 452**
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			16 001	15 777
	(2) dont créances à moins d'un an			790 177	559 776

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 200 000)	200 000	200 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 064 273	1 030 842
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**13 003**	**50 573**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**1 297 276**	**1 301 416**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	26 889	52 071
	Emprunts et dettes financières divers (2)	690	690
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	277 148	169 717
	Dettes fiscales et sociales	219 551	211 829
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 540
	Autres dettes	17 402	24 190
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	**541 680**	**460 036**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**1 838 956**	**1 761 452**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	13 003,30	50 573,39
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	529 889	433 178
(2)	Dont emprunts participatifs		

Etats financiers au 31/12/2025

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 838 956** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 801 655** euros et un total **charges** de **2 788 652** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **13 003** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Stock matières 1ères : 66 162 €

Stock autres founitures : 13 227 €

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Le montant des créances clients douteuses s'élève à : 301.28 €

La provision pour client douteux au 31 décembre 2025 est de 251.07 €.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2022-06	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	8 025		1 538			9 563
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**8 025**		**1 538**			**9 563**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	71 169					71 169
	Instal technique, matériel outillage industriels	986 944		50 930		2 248	1 035 626
	Instal., agencement, aménagement divers	249 317		1 283		1 283	249 317
	Matériel de transport	407 266		6 631		9 600	404 297
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	52 348		9 687		21 044	40 991
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 767 044**		**68 531**		**34 175**	**1 801 399**
FINANCIERES	Participations	4 200					4 200
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	15 777		224			16 001
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**19 977**		**224**			**20 201**
	TOTAL	**1 795 046**		**70 292**		**34 175**	**1 831 163**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			8 025	333		8 359
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**8 025**	**333**		**8 359**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement			49 446	4 335		53 781
	Instal technique, matériel outillage industriels			848 014	55 767	2 248	901 533
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			208 695	6 009		214 703
	Matériel de transport			336 189	18 137	9 600	344 726
	Matériel de bureau, mobilier			46 275	5 018	21 044	30 249
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**1 488 619**	**89 266**	**32 892**	**1 544 993**
	TOTAL			**1 496 644**	**89 599**	**32 892**	**1 553 351**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	16 001	16 001	
	Clients douteux ou litigieux	301	301	
	Autres créances clients	530 603	530 603	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	300	300	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	11 819	11 819	
	Taxes sur la valeur ajoutée	22 026	22 026	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	183 985	183 985	
	Débiteurs divers	11 179	11 179	
	Charges constatées d'avance	13 962	13 962	
	TOTAL DES CREANCES	**790 177**	**790 177**	

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	183 985

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	26 889	15 098	11 791	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	277 148	277 148		
	Personnel et comptes rattachés	45 233	45 233		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 700	62 700		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	106 651	106 651		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 967	4 967		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	1 690	1 690		
	Autres dettes	16 402	16 402		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**541 680**	**529 889**	**11 791**	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	25 159
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	690

Provisions

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		251		251
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		**251**		**251**
	TOTAL GENERAL		**251**		**251**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation		251		
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Capital social

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 500,00	80,0000	200 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		**2 500,00**	**80,0000**	**200 000,00**

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2022-06	**Capitaux propres clôture 31/12/2024**	**Affectation du résultat N-1** [1]	**Apports avec effet rétroactif**	**Variations en cours d'exercice** [2]	**Capitaux propres clôture 31/12/2025**
Capital social	200 000				200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	20 000				20 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	1 030 842	33 430			1 064 273
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	50 573	(50 573)		13 003	13 003
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**1 301 416**	**(17 143)**		**13 003**	**1 297 276**

Date de l'assemblée générale 26/06/2025
Dividendes attribués 17 143
[1] dont dividende provenant du résultat n-1 17 143
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 284 273
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 284 273
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (4 140)

Filiales et participations

1/0

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

Etat exprimé en **euros** | **31/12/2025**

	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SCI DE L'ETANG 20 Rue Léon Blum 34310 CAPESTANG		100,00			
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SCI DE L'ETANG 20 Rue Léon Blum 34310 CAPESTANG					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

Crédit-Bail

Etat exprimé en **euros**		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2025
VALEUR D'ORIGINE					**48 370**	**48 370**
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				11 906	11 906
	Redevances Exercice				7 190	7 190
	TOTAL				**19 096**	**19 096**
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				6 071	6 071
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				**6 071**	**6 071**
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					**7 190**	**7 190**

Locations longue durée sans option d'achat

* Véhicule SUV 3008 immatriculation GN-872-SK, contrat du 05 05 2023

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en **euros**

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2025
		TOTAL		

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	81 894	174	81 721	*N/S*
Autres créances	570	8 410	(7 840)	*-93,22*
TOTAL	**82 464**	**8 584**	**73 881**	*860,69*

Produits à recevoir (détail)
au 31/12/2025

Libellé	Montant
Remboursement frais avocat	388
Clients : factures à établir	81 714
Intérêts courus à percevoir	182
Clients : factures à établir prime verte électricité	180
Totalisation	**82 464**

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30	53	(23)	*-43,22*
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 123	5 042	(1 919)	*-38,05*
Dettes fiscales et sociales	7 473	3 308	4 165	*125,90*
Dettes fournisseurs d'immobilisation		1 540	(1 540)	*-100,00*
Autres dettes	124	181	(57)	*-31,34*
TOTAL	**10 751**	**10 124**	**627**	*6,19*

Charges à payer (détail)
au 31/12/2025

Libellé	Montant
Emprunts : intérêts courus	30
Fournisseurs : factures non parvenues	3 123
Org. sociaux : charges à payer SMA BTP	5 457
Etat : CVAE	2 016
Charges à payer : frais bancaires	124
Totalisation	**10 751**

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	31/12/2024	Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Produits constatés d'avance (détail)
au 31/12/2025

Détail des produits constatés d'avance	Période début	Période fin	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
Totalisation					

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	13 962	16 527	(2 565)	*-15,52*
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	**13 962**	**16 527**	**(2 565)**	*-15,52*

Charges constatées d'avance (détail)
au 31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance	Période début	Période fin	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
Ch. sociales : SMA BTP	01/01/2026	31/03/2026	9 967		
Charges diverses	01/01/2026	31/12/2026	3 995		
Totalisation			**13 962**		

ABELLO BATIMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 13, rue de Metz, 34310 CAPESTANG
732920111 RCS BEZIERS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le trente juin,
A 10 heures 30,

Les associés de la Société ABELLO BATIMENT se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence sous format numérisé prévu par l'article R. 225-95 du Code de commerce signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Guillaume ABELLO, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Elodie ABELLO est désignée comme Secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 2 500 actions sur les 2 500 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant le quorum requis des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2025,
- Le rapport du Président,
- Le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été tenus à la disposition des associés au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 et quitus au Président,

- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes annuels et un rapport sur l'exercice écoulé.

Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 230-1 du Code de commerce, dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1, IV du Code de commerce, et qu'il a cependant souhaité communiquer un certain nombre d'informations sur la marche des affaires sociales au cours de l'exercice à ses associés et qu'il a en conséquence établi le rapport susvisé.

Le Président donne lecture du rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 13 003 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	13 003 euros
Un prélèvement sur le compte « **autres réserves** »	4 490 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à :	17 493 euros
A titre de dividendes Soit 6.99 euros par action	17 493 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 17 493 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

EA

GA

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
17 143,00 euros, soit 6.86 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 17 143,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :
17 143,00 euros, soit 6.86 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 17 143,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2024 :
17 143,00 euros, soit 6.86 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 17 143,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

EA

GA

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Guillaume ABELLO

Le secrétaire
Elodie ABELLO

EA

GA